

Communiqué

Le Conseil d'Administration de l'Université de Limoges adopte définitivement les statuts de la COMUE



Le Conseil d'administration de l'Université de Limoges a adopté le 23 janvier 2015, à la quasi-unanimité (deux absentions), le projet de statuts de la Communauté des universités et d'établissements (COMUE). Ce nouvel établissement, regroupe les universités de Tours, Orléans, Poitiers, La Rochelle et Limoges ainsi que deux écoles d'ingénieurs, l'ISAE-ENSMA et l'INSA Centre Val de Loire.

Le processus permettant d'aboutir à sa création définitive, sous la forme d'Université confédérale, se poursuit. Le décret de création, attendu avant la fin du mois de juin, sera signé et officialisé par l'Etat, une fois que les différents conseils d'administration auront émis un vote favorable pour les statuts. Après l'Université de Limoges – la première à s'être prononcée - les conseils d'administration des Universités de La Rochelle, de Tours, d'Orléans et de Poitiers ainsi que ceux de l'ISAE-ENSMA et de l'INSA centre Val de Loire, viennent d'approuver les statuts.

Il s'agit d'une étape importante dans le développement de l'Université de Limoges et pour l'ensemble des établissements fondateurs. L'ambition, en créant ce nouvel établissement, est de développer l'attractivité et surtout de mettre l'accent sur sa lisibilité à l'international.

Une première action, déjà engagée, vient de se traduire par le dépôt en commun d'un projet d'ISITE dans le cadre de la deuxième vague du programme d'investissements d'avenir (PIA2). Ce projet, en fédérant les secteurs d'excellence des différentes universités tant en recherche qu'en formation, et en entraînant les autres secteurs dans une démarche dynamique, est conçu pour répondre à des enjeux de société tels que l'énergie et la transition écologique, la santé et les biotechnologies, l'économie numérique. L'Université confédérale se voit ainsi impliquée dans l'ensemble de la chaîne, allant de la recherche fondamentale vers le développement des usages (recherche, valorisation de la recherche, transfert de technologie, innovation).

L'autre volonté des membres fondateurs est d'engager dès à présent les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés :

- délivrance du doctorat par l'Université confédérale en lieu et place des établissements fondateurs au 1er septembre 2016 ;
- refonte des écoles doctorales pour assurer la formation des étudiants inscrits en thèse au 1er septembre 2016 ;
- mise en place d'une signature unique des publications scientifiques ;
- mise en synergie des actions visant le développement de l'entrepreneuriat étudiant ;
- mise en cohérence des formations professionnelles sur le périmètre de l'Université confédérale pour éviter la concurrence entre les établissements fondateurs ;
- accréditation d'une offre de formation spécifique de niveau Master pour développer sur les secteurs d'excellence de la nouvelle université des Masters tournés vers l'international ;
- développement des innovations pédagogiques privilégiant les usages du numérique (formations à distance, plates-formes de travail collaboratif, MOOCs...)

- développement des services aux étudiants.

L'ensemble de ces actions sera conduit dans le respect de l'autonomie et des spécificités des établissements fondateurs. Au travers d'un système d'organisation original visant à fédérer les énergies sur des objectifs communs de développement, la structure créée s'appuiera en priorité sur les personnels des établissements fondateurs. Elle sera dotée de moyens en personnels affectés par l'Etat ainsi que de structures permettant d'améliorer la coordination entre les établissements et de fonctions d'expertises que les établissements ne pourraient chacun développer en propre. Il n'y aura pas de transferts de personnels des établissements fondateurs vers la nouvelle entité.

L'Université confédérale en chiffres :

Le potentiel de recherche en 2013 :

- 4 220 enseignants-chercheurs et chercheurs avec les organismes de recherche,
- 2 500 doctorants,
- 580 docteurs,
- 22 nominations à l'IUF (Institut Universitaire de France) sur la période 2010-2014,
- 7 ERC (European Research Council) sur la période 2007-2014

Le potentiel de formation supérieure :

86 140 étudiants dont 27 215 en Master et 3 100 préparant un doctorat.

Contact :

Diane Daïan
Service Communication
Université de Limoges
Tél : 05 55 14 91 41/06 08 34 93 58

université ouverte
 *source de réussites*